

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/2004/1  
30 mars 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL



**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION ET DE LA  
FORMATION FORESTIÈRES**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION**

qui se tiendra à Groningen (Pays-Bas),  
du 9 au 12 septembre 2004

Une excursion est prévue le dimanche 12 septembre 2004 dans le cadre du Séminaire organisé sur le thème «Méthodes applicables pour sensibiliser le public aux questions forestières: Évolution du rôle des services nationaux des forêts».

**PARTICIPATION**

Les participants à la session sont invités à remplir les formulaires figurant à l'annexe II. La date limite pour les réservations d'hôtel est fixée au **1<sup>er</sup> juin 2004**.

**DOCUMENTS**

Les documents du Comité mixte seront distribués par courrier et figureront également sur le site Web du Comité: <http://www.unece.org/trade/timber/joint-committee>.

<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Document</u>
1. Adoption de l'ordre du jour	TIM/EFC/WP.1/2004/1
2. Cinquantième anniversaire du Comité mixte, 1954-2004	TIM/EFC/WP.1/2004/3
i) Travaux que le Comité mixte a menés à bien depuis sa création;	
ii) La foresterie aux Pays-Bas;	
iii) L'évolution de l'utilisation des combustibles-bois.	
3. Progrès réalisés dans les domaines intéressant le Comité mixte, problèmes rencontrés et priorités arrêtées (résumés des exposés des pays)	
4. Dialogue international sur les forêts, en particulier la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, et activités d'autres organisations internationales intéressant le Comité	TIM/EFC/WP.1/2004/4
5. Examen stratégique du programme de travail intégré sur les forêts et le bois du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO	TIM/EFC/WP.1/2004/5
6. Examen des activités concernant la sylviculture et la gestion des forêts (secteur d'activité 1) et programme pour 2004-2007	TIM/EFC/WP.1/2004/6
7. Examen des activités concernant la récolte et le transport du bois (secteur d'activité 2) et programme pour 2004-2007	TIM/EFC/WP.1/2004/7
8. Examen des activités concernant la formation professionnelle et l'ergonomie appliquée (secteur d'activité 3) et programme pour 2004-2007	TIM/EFC/WP.1/2004/8
9. Adoption du programme de travail	TIM/EFC/WP.1/2004/9
10. Questions diverses	
11. Élection du Bureau	
12. Date et lieu de la prochaine session	
13. Adoption du rapport	

## CALENDRIER PROVISOIRE

Le calendrier suivant est proposé pour la session du Comité mixte:

Jeudi 9 septembre	Matin	Points 1 et 2 i)
	Après-midi	Points 3, 4 et 5
Vendredi 10 septembre	Matin	Points 2 ii), 6 et 7
	Après-midi	Points 8 et 9
Samedi 11 septembre	Matin	Point 2 iii), 10 à 13
	Après-midi	Visite d'une usine de production de combustible-bois dans le Flevopolder près de Lelystad ( <i>à confirmer</i> )
Dimanche 12 septembre	Toute la journée	Excursion (voir annexe III)

## NOTES EXPLICATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le Gouvernement néerlandais a généreusement offert d'accueillir la vingt-cinquième session du Comité mixte, ainsi que le Séminaire organisé sur le thème «Méthodes applicables pour sensibiliser le public aux questions forestières: Évolution du rôle des services nationaux des forêts». La session aura lieu du jeudi 9 au samedi 11 septembre 2004. Une excursion à l'île de Terschelling (annexe III) sera organisée le dimanche 12 septembre pour les participants au Séminaire. Les délégués souhaitant y participer sont invités à le préciser lorsqu'ils rempliront le formulaire figurant à l'annexe II.

Groningen, avec une population de 179 000 habitants, est la ville principale du nord des Pays-Bas et la septième ville du pays. Située à 200 km au nord-est d'Amsterdam, elle dispose de bonnes liaisons ferroviaires et autoroutières avec le reste du pays, l'Allemagne et la Scandinavie. L'aéroport Eelde de Groningen est situé à 10 minutes environ du centre-ville et relié à Londres Stansted par des vols quotidiens. Groningen est fière d'offrir des infrastructures d'accueil habituellement réservées aux grandes villes. Des institutions telles que l'Université et l'Academisch Ziekenhuis en font un centre régional pour plus de 500 000 personnes.

La session se tiendra au Centre de conférences de Meerwold. Ce bâtiment offre tous les aménagements nécessaires, y compris en matière d'hébergement. Les réservations d'hôtel peuvent se faire à partir d'avril 2004. Les représentants qui ont rempli le formulaire d'inscription seront automatiquement contactés et recevront un complément d'information.

### Ouverture de la session

Le Ministre néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité des denrées alimentaires ouvrira la session.

### **Point 1 – Adoption de l'ordre du jour**

Selon l'usage, le premier point est l'adoption de l'ordre du jour.

### **Point 2 – Cinquantième anniversaire du Comité mixte, 1954-2004**

En 2004, le Comité mixte célèbrera son cinquantième anniversaire. Le Comité de direction a décidé d'établir à cette occasion une publication sur les travaux menés à bien par le Comité et de faire de ce thème un sujet spécial. Un thème spécial et une excursion sont aussi prévus lors de la session commune des organes de tutelle du Comité, à savoir le Comité du bois de la CEE et la Commission des forêts de la FAO, en octobre 2004 à Genève.

Les autres sujets spéciaux examinés lors de la session seront:

- La foresterie aux Pays-Bas;
- L'évolution de l'utilisation des combustibles-bois.

Le Comité de direction invitera les orateurs à prendre la parole sur les sujets spéciaux.

### **Point 3 – Progrès réalisés dans les domaines intéressant le Comité mixte et problèmes rencontrés**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité mixte passera en revue les progrès, les problèmes et les priorités en se fondant sur les exposés des pays. Les délégations établiront leur exposé en se conformant aux directives énoncées à l'annexe I. Les exposés sont extrêmement importants pour les activités du Comité mixte parce qu'ils facilitent les échanges d'informations et l'élaboration d'un programme de travail conforme aux besoins et aux priorités des pays membres.

Les pays sont invités à envoyer un exemplaire de leur exposé au secrétariat avant le **1<sup>er</sup> juillet 2004**. Le secrétariat les distribuera aux coordonnateurs du Comité mixte qui en feront la synthèse pendant la session. Les délégations sont instamment engagées à respecter le délai fixé. Les exposés des pays seront aussi disponibles sur le site Web.

### **Point 4 – Dialogue international sur les forêts, en particulier la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, et activités d'autres organisations internationales intéressant le Comité**

Le Comité mixte sera informé des activités d'autres organisations internationales se rapportant à son travail et sera invité à présenter des observations sur les modalités actuelles de la coopération et sur l'opportunité de la renforcer. Les représentants du Groupe de liaison de Varsovie de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (UIIRF) et de l'Institut européen des forêts (IEF) seront invités à prendre la parole.

Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts ont accordé la plus grande priorité au suivi de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, des activités de la Commission du développement durable (CDD) et du Forum international

des forêts. Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus depuis sa dernière session et sera invité à s'interroger sur son rôle dans le processus et à adapter au besoin son programme de travail en conséquence, en tenant compte des ressources à la disposition de son secrétariat.

### **Point 5 – Examen stratégique du programme de travail intégré sur les forêts et le bois du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO**

Le secrétariat présentera au Comité un projet de rapport sur l'état d'avancement de l'examen stratégique, les résultats de la réunion des bureaux élargis des organes de tutelle (avril 2004), et un résumé des réponses reçues des partenaires du secteur forestier, qui peuvent être consultées sur le site Web <http://www.unece.org/trade/timber/>. Le Comité sera invité à formuler des observations concernant l'examen stratégique. Les résultats de la discussion seront transmis à la session commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts en octobre 2004, qui adoptera l'examen stratégique.

### **Points 6-8 – Examen des activités et programmes pour 2004-2007**

Le Comité mixte sera informé des faits nouveaux survenus dans chaque secteur d'activité. Il devrait examiner les activités menées à bien et adopter un programme pour 2004-2007 en tenant compte des ressources disponibles pour son secrétariat. Les documents soumis au titre de chacun des points donneront un aperçu général des activités, accompagné de renvois aux documents originaux; les points qui appellent une décision seront signalés à l'attention du Comité.

Les activités et propositions à examiner sont les suivantes:

#### **Secteur d'activité 1**

- 1.1 Prévention et maîtrise des incendies de forêt
- 1.2 Méthodes applicables pour sensibiliser le public aux questions forestières: Évolution du rôle des services nationaux des forêts
- 1.3 Reboisement
- 1.4 Préparation aux catastrophes en foresterie
- 1.5 Systèmes d'information en foresterie
- 1.6 Foresterie proche de la nature
- 1.7 Plans d'intervention d'urgence en foresterie
- 1.8 Autres sujets

#### **Secteur d'activité 2**

- 2.1 Routes forestières et transport du bois écologiquement rationnels
- 2.2 Nouvelles tendances de la récolte du bois
- 2.3 Optimisation de l'utilisation des éclaircies

- 2.4 Foresterie à des fins multiples dans les zones forestières protégées ou sensibles
- 2.5 Amélioration de l'exploitation forestière dans les forêts paysannes
- 2.6 Mécanisation des opérations forestières en zone de montagne
- 2.7 Récolte de produits forestiers autres que le bois
- 2.8 Rôle des forêts dans la régularisation des torrents et la gestion des bassins versants
- 2.9 Rôle des sous-traitants en foresterie
- 2.10 Autres sujets

### **Secteur d'activité 3**

- 3.1 Réseau de la main-d'œuvre forestière
- 3.2 EDUFOREST – Le réseau d'éducation forestière
- 3.3 Participation et partenariats en foresterie
- 3.4 Dimensions sociales et culturelles de la gestion durable des forêts
- 3.5 Sécurité et santé dans les forêts publiques et les petites forêts privées
- 3.6 Main-d'œuvre forestière
- 3.7 Place des femmes dans la foresterie
- 3.8 Autres sujets

### **Point 9 – Adoption du programme de travail**

Le Comité mixte sera invité à adopter son programme de travail, présenté également sous forme de tableaux, en se fondant sur un projet établi par le secrétariat et à la lumière des débats qui se dérouleront au titre d'autres points de l'ordre du jour. À la suite de l'examen stratégique du Programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts, le Comité mixte sera invité à rendre compte aux organes de tutelle des problèmes et des incompatibilités rencontrés, le cas échéant, dans l'application de son programme de travail et à informer de l'adéquation des ressources par rapport aux besoins.

### **Point 10 – Questions diverses**

À ce jour, le secrétariat n'a aucune autre question à proposer au titre de ce point.

### **Point 11 – Élection du Bureau**

Le Comité mixte sera invité à élire les membres du Comité de direction qui resteront en fonctions jusqu'à la prochaine session. À l'heure actuelle, le Comité mixte a un président, un président sortant, deux vice-présidents, trois coordonnateurs pour les secteurs d'activité

et deux coordonnateurs spéciaux. À sa dernière session, le Comité mixte a élu le Comité de direction suivant qui exercera ses fonctions jusqu'à la fin de la vingt-cinquième session:

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>	<b>Responsabilité</b>
Président:	M. H. Höfle (Allemagne)	Coordination générale
Président sortant:	M. P. Efthymiou (Grèce)	Liaison avec l'Europe du Sud
Vice-Présidents:	M. D. McAree (Irlande)	Union européenne et Amérique du Nord Rapport au Comité de direction au sujet du dialogue international sur les forêts
	M. M. Büchel (Suisse)	Liaison avec l'Europe centrale et l'Europe occidentale, relations publiques et activités de collecte de fonds
Coordonnateurs:	M. J. De Sousa Teixeira (Portugal)	Secteur d'activité 1, liaison avec le réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier
	M. J. Begus (Slovénie)	Secteur d'activité 2
	M. C. Salvignol (France)	Secteur d'activité 3
Coordonnateurs spéciaux:	M <sup>me</sup> E. Horvathné Sandor (Hongrie)	La place des femmes dans la foresterie, liaison avec l'Europe centrale et orientale
	M. J. Ilavský (Slovaquie)	Liaison avec le Comité du bois, la Commission européenne des forêts, l'Europe centrale et orientale et l'IEF

(TIM/EFC/WP.1/2002/2, par. 90)

### **Point 12 – Date et lieu de la prochaine session**

Le Comité mixte devra déterminer la date et le lieu de sa prochaine session. Les pays sont invités à étudier avant la session la possibilité d'accueillir la vingt-sixième session en 2006.

### **Point 13 – Adoption du rapport**

Le Comité mixte sera invité à adopter le rapport sur sa session en se fondant sur un projet établi par le secrétariat.

## Annexe I

### EXPOSÉS DES PAYS

#### Invitations aux pays

Les délégations sont invitées à présenter avant la session des exposés sur les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans les domaines intéressant le Comité mixte. Elles sont également invitées à indiquer les questions prioritaires qui pourraient faire l'objet d'une action éventuelle par le Comité mixte.

À sa quatorzième session, en 1999, le Comité de direction a regretté que relativement peu de pays membres présentent des exposés. Il a confirmé à nouveau que ceux-ci étaient importants pour les activités du Comité mixte, parce qu'ils facilitent les échanges d'informations et l'élaboration d'un programme de travail conforme aux besoins et aux priorités des pays membres. Les exposés n'ont pas à constituer des rapports en bonne et due forme. Il faut plutôt qu'ils offrent un bref aperçu de ce que pensent les spécialistes dans les différents pays.

#### Points à traiter dans les exposés

Il est proposé de procéder comme pour les sessions précédentes, c'est-à-dire que les exposés devraient comporter trois parties correspondant aux trois grands secteurs d'activité du Comité mixte:

Secteur d'activité 1: Gestion (sylviculture, utilisation de la forêt à des fins multiples, questions écologiques et économiques, commercialisation, systèmes d'information);

Secteur d'activité 2: Technologie (récolte et transport du bois, ingénierie forestière, travaux de sylviculture écologiquement et économiquement rationnels);

Secteur d'activité 3: Formation (des ouvriers, des cadres et des gestionnaires; ergonomie appliquée et sécurité et hygiène du travail).

#### Pour chaque secteur d'activité, l'exposé devrait porter principalement sur:

- a) Les progrès réalisés, les innovations importantes et l'évolution des lois et de la politique générale au cours des deux dernières années;
- b) Les difficultés rencontrées et les mesures prises pour les surmonter;
- c) Les priorités qui se dégagent pour les activités du Comité mixte.

**Longueur** – Les exposés **ne doivent pas dépasser deux pages** par secteur d'activité.

**Délai** – Les pays sont priés de respecter la date limite fixée pour la présentation des exposés au 1<sup>er</sup> juillet 2004, date avant laquelle le texte intégral doit parvenir au secrétariat:

Jorge Najera  
Économiste  
Section du bois, CEE, Division du commerce  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10

Télécopie: +41 22 917 0041

Adresse électronique: [Jorge.Najera@unece.org](mailto:Jorge.Najera@unece.org)

Le secrétariat adressera un exemplaire des exposés des pays aux coordonnateurs chargés du secteur d'activité correspondant, lesquels prépareront les synthèses devant être présentées au Comité mixte. Les réponses seront aussi disponibles sur le site Web.

**ANNEXE II**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

VINGT-CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA  
TECHNOLOGIE, DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES

Groningen (Pays-Bas)

9-12 septembre 2004

**À renvoyer le 1<sup>er</sup> juin 2004 au plus tard à:**

Westerlaken Congress Organization Services  
P.O. Box 1558  
6501 BN Nijmegen (Pays-Bas)  
Téléphone: +31 24 323 44 71  
Télécopie: +31 24 360 11 59  
Courrier électronique:  
[jc-session2004@congres.net](mailto:jc-session2004@congres.net)

**Copie pour information à:**

M. Jorge Najera  
Économiste  
Section du bois  
Division du développement du commerce et  
du bois de la CEE  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10

**Pour plus d'informations, contacter:**

M. Joop Kalb  
Chargé de la gestion des connaissances  
Staatsbosbeheer (Service national des forêts)  
Téléphone: +31 592 305 133  
Télécopie: +31 592 305 199  
Courrier électronique: [j.kalb@sbb.agro.nl](mailto:j.kalb@sbb.agro.nl)

Téléphone: +41 22 917 3240  
Télécopie: +41 22 917 0041  
Courrier électronique: [Jorge.Najera@unece.org](mailto:Jorge.Najera@unece.org)

M./M<sup>me</sup>/M<sup>lle</sup>

Nom: ..... Prénom: .....

Titre: .....

Organisation/ministère/organisme officiel: .....

Adresse complète pour la correspondance: .....

Téléphone (avec l'indicatif du pays): .....

Télécopie (avec l'indicatif du pays): .....

Courrier électronique: .....

Autres souhaits particuliers ou observations: .....

**Arrivée:**.....

.....

**Départ:** .....

.....

Je participerai à la vingt-cinquième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (9-11 septembre), et souhaite prendre part à l'excursion qui aura lieu dans le cadre du Séminaire intitulé «Méthodes applicables pour sensibiliser le public aux questions forestières: Évolution du rôle des services nationaux des forêts» le dimanche 12 septembre 2004

**OUI**

### ANNEXE III

#### Le Service national des forêts sur l'île de Terschelling

##### Excursion prévue le dimanche 12 septembre 2004

Qu'est-ce qui fait l'originalité de Terschelling? C'est un maillon important dans la chaîne d'îles qui va de Esbjerg, au Danemark, à Den Helder, aux Pays-Bas, et qui constitue, avec la mer des Wadden qui la borde, la plus grande zone naturelle d'Europe de l'Ouest.

Longue de 30 kilomètres et large de 3,5 kilomètres, l'île de Terschelling jouit d'un paysage très varié: 20 % de prairies cultivées, de villages et de routes, etc., et 80 % de sites naturels à l'état sauvage. Mares de vase, marécages à marées, plages, dunes, bois, eau douce, eau salée, tout y est. La diversité des paysages, de la flore et des papillons est à elle seule exceptionnelle et est difficile à trouver ailleurs aux Pays-Bas. En outre, Terschelling se trouve sur l'un des principaux itinéraires de migration des oiseaux entre les zones de reproduction au nord et les quartiers d'hiver au sud. Du point de vue de la nature, le joyau de l'île est le *Boschplaat*, qui a obtenu en 1970 le statut de réserve naturelle européenne. Les îles de Wadden ont une histoire qui remonte à quelque 2 000 ans. Les vagues turbulentes de la mer du Nord ont élevé une barrière de sable et les sables mouvants ont à leur tour façonné les dunes. Du côté que borde la mer du Nord, des marécages qui sont recouverts à marée haute sont apparus.

En 1910, la gestion des dunes a été confiée au Service national des forêts qui avait pour mission de stabiliser les sables mouvants et de produire du bois pour l'industrie minière. Jusqu'en 1940, quelque 550 hectares de bois de dunes ont été créés grâce à la méthode de plantation unique de Terschelling. De la tourbe trempée dans l'eau était déposée dans le trou à la racine des jeunes pins. D'excellents résultats ont été obtenus de cette manière.

Une caractéristique remarquable de Terschelling est que quelques espèces seulement de mammifères sont originaires de l'île. L'écureuil, la taupe, le campagnol et le renard n'ont jamais fait la traversée et ne sont donc pas présents sur l'île. Comme les prédateurs sont peu nombreux et que le terrain et la végétation sont très variés, on dénombre pas moins de 125 espèces d'oiseaux qui trouvent dans l'île un lieu de reproduction tranquille. La proximité du Wad, que la marée découvre deux fois par 24 heures, fait de Terschelling une aire privilégiée de nourrissage pour les oiseaux migrateurs.

L'île offre une grande variété de conditions pour de nombreuses espèces végétales. De plus, la proximité de la mer tempère la chaleur en été et le froid en hiver, ce qui crée des conditions favorables pour les espèces végétales des régions tant septentrionales que méridionales. Sur les 1 360 espèces de plantes supérieures que comptent les Pays-Bas, plus de 600 vivent sur cette île.

Le Service national des forêts de Terschelling offre un large éventail de possibilités aux amateurs de nature. Il y a plus de 250 kilomètres de pistes, dont 25 kilomètres de sentiers balisés. Un réseau de pistes cyclables s'étend sur plus de 55 kilomètres, et des milliers de bicyclettes sont offertes à la location. Pour ce qui est du camping, le Service a trois terrains de camping aménagés. Un centre pour les visiteurs a été créé et équipé en coopération avec le Service national des forêts.

-----